

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0038808

Optique 140695

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 6914

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraite

Nom & Prénom : KHALLADZ Abdellah

22.02.1956

Date de naissance :

Adresse :

20 Tisri 2 pase 2. Benchechida

Tél. : 07.02.3416800 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENCHOUKROUN, R
Médecin Assermenté
335 Av CDT Driss El Harti
Cité Djemaa - Casablanca
Tél: 05 22 37 15 22

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 31/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/10/22	10	110		Dr. BENCHOUAFOUN. R Médecin Assermenté 335 Av. Cdt Driss El Harti Cité Dieraa - Casablanca Tél: 05 22 37 15 22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AL AFAQ 135 Rue Ibla Alou Madj - BERRECHID Tél: 05 22 36 64 01	31.10.22	241.10.

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. R. BENCHOUKROUN

Diplômé de La Faculté de Médecine

de Nancy

MÉDECINE GÉNÉRALE

DIPLÔMÉ D'ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE

Médecin Assermenté près les tribunaux

335, Avenue Cdt. Idriss El Harti

Cité Djemaâ - CASABLANCA

Tél.: 05 22 37 15 22

الدكتور رشيد بن شقرور

خريج كلية الطب ببنانسي

الطب العام

حاصل على شهادة الفحص بالصدى

طبيب محلف لدى المحاكم

335. شارع الكنديار ادريس الحارثي

قرية الجماعة - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 37 15 22

Casablanca, Le

31/10/1992

49.60 x 2
1.

M. KHALAFI HASSO
+ (D. AIRE TSB)
1000/3800 d

47.30 x 3.

241.10.

3000
+ M. ALTOFFER Tol
1000/3800 d

Dr. BENCHOUKROUN. R
Médecin Assermenté
335 Av Cdt. Driss El Harti
Cité Djemaâ - Casablanca
Tél.: 05 22 37 15 22

Pharmacie ALAHAD
133 Rue Ilia Abou Maad
BERRECHID
Tél: 05 22 33 64 01

MALTOFER® Fol
Fer (III) / Acide folique
Comprimé



Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Qu'est-ce que Maltofer® Fol comprimés et quand doit-il être utilisé?

Les comprimés Maltofer® Fol contiennent une association de fer et d'acide folique pour le traitement et la prévention en présence d'un besoin accéléré de fer dans la grossesse et l'allaitement. Le fer est un constituant de l'hémoglobine, du pigment des enzymes contenant du fer, vitamine importante pour le développement à naître. Une carence en fer dans les premières semaines de grossesse peut entraîner des malformations chez l'enfant.

De quoi faut-il tenir compte?

Avant le début du traitement par Maltofer® Fol comprimés, la teneur trop élevée en fer dans le sang (hémoglobine) devrait avoir été éliminée par le moyen de tests appropriés. Les symptômes ne sont pas dus à une carence en fer. Les comprimés Maltofer® Fol n'ont pas d'effets secondaires. Votre médecin déterminera le traitement par des contrôles réguliers, par des analyses de sang et par une procédure normale et qui ne dépend pas de la coloration des selles. Si vos symptômes ne s'améliorent pas dans les deux semaines, veuillez en informer votre médecin. Le traitement par Maltofer® Fol comprimés ne doit pas être utilisé si la coloration foncée des selles, toutefois elle est inoffensive.

Quand Maltofer® Fol comprimés ne doit-il pas être utilisé?

- En cas d'hypersensibilité (allergie) ou d'intolérance au principe actif complexe d'hydroxyde de fer(III)-polymaltose et à l'acide folique ou à l'un des excipients (voir « Que contient Maltofer® Fol comprimés ? »)
- En cas d'excédent de fer dans l'organisme (par ex., dans le cas rare d'un stockage excessif du fer, qui peut provoquer une surcharge en fer des tissus)
- En cas de trouble de l'utilisation du fer (par ex. lorsque l'anémie est due à une mauvaise utilisation du fer)
- En cas d'anémie qui n'est pas due à un manque de fer (par ex. en cas d'augmentation de la dégradation de l'hémoglobine ou de carence en vitamine B12).

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de Maltofer® Fol comprimés?

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre Maltofer® Fol si vous présentez l'une des pathologies suivantes :

- infection ou tumeur,
- carence en vitamine B12. L'acide folique présent dans Maltofer® Fol peut masquer une carence en vitamine B12. Informez votre médecin ou votre pharmacien, si prenez un traitement avec l'un des médicaments suivants :
- préparation de fer injectable. Ces préparations à

4730

Maltofer® Fol
Fer (III) / Acide folique 100 mg
Comprimé boîte de 30



6 118000 331469

après le repas.

Pour éviter et traiter une carence en fer, et pour traiter une carence en fer sans anémie (carence en fer latente) ainsi que pour répondre à un besoin supérieur en acide folique :

MALTOFER® Fol
Fer (III) / Acide folique
Comprimé



Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Qu'est-ce que Maltofer® Fol comprimés et quand doit-il être utilisé?

Les comprimés Maltofer® Fol contiennent une association de fer et d'acide folique pour le traitement et la prévention en présence d'un besoin accéléré de fer dans la grossesse et l'allaitement. Le fer est un constituant de l'hémoglobine, du pigment des enzymes contenant du fer, vitamine importante pour le développement à naître. Une carence en fer dans les premières semaines de grossesse peut entraîner des malformations chez l'enfant.

De quoi faut-il tenir compte?

Avant le début du traitement par Maltofer® Fol comprimés, la teneur trop élevée en fer dans le sang (hémoglobine) devrait avoir été éliminée par le moyen de tests appropriés. Les symptômes ne sont pas dus à une carence en fer. Les comprimés Maltofer® Fol n'ont pas d'effets secondaires. Votre médecin déterminera le traitement par des contrôles réguliers, par des analyses de sang et par une procédure normale et qui ne dépend pas de la coloration des selles. Si vos symptômes ne s'améliorent pas dans les deux semaines, veuillez en informer votre médecin. Le traitement par Maltofer® Fol comprimés ne doit pas être utilisé si la coloration foncée des selles, toutefois elle est inoffensive.

Quand Maltofer® Fol comprimés ne doit-il pas être utilisé?

- En cas d'hypersensibilité (allergie) ou d'intolérance au principe actif complexe d'hydroxyde de fer(III)-polymaltose et à l'acide folique ou à l'un des excipients (voir « Que contient Maltofer® Fol comprimés ? »)
- En cas d'excédent de fer dans l'organisme (par ex., dans le cas rare d'un stockage excessif du fer, qui peut provoquer une surcharge en fer des tissus)
- En cas de trouble de l'utilisation du fer (par ex. lorsque l'anémie est due à une mauvaise utilisation du fer)
- En cas d'anémie qui n'est pas due à un manque de fer (par ex. en cas d'augmentation de la dégradation de l'hémoglobine ou de carence en vitamine B12).

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de Maltofer® Fol comprimés?

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre Maltofer® Fol si vous présentez l'une des pathologies suivantes :

- infection ou tumeur,
- carence en vitamine B12. L'acide folique présent dans Maltofer® Fol peut masquer une carence en vitamine B12. Informez votre médecin ou votre pharmacien, si prenez un traitement avec l'un des médicaments suivants :
- préparation de fer injectable. Ces préparations à

4730

Maltofer® Fol
Fer (III) / Acide folique 100 mg
Comprimé boîte de 30



6 118000 331469

après le repas.

Pour éviter et traiter une carence en fer, et pour traiter une carence en fer sans anémie (carence en fer latente) ainsi que pour répondre à un besoin supérieur en acide folique :

MALTOFER® Fol
Fer (III) / Acide folique
Comprimé



Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Qu'est-ce que Maltofer® Fol comprimés et quand doit-il être utilisé?

Les comprimés Maltofer® Fol contiennent une association de fer et d'acide folique pour le traitement et la prévention en présence d'un besoin accéléré de fer dans la grossesse et l'allaitement. Le fer est un constituant de l'hémoglobine, du pigment des enzymes contenant du fer, vitamine importante pour le développement à naître. Une carence en fer dans les premières semaines de grossesse peut entraîner des malformations chez l'enfant.

De quoi faut-il tenir compte?

Avant le début du traitement par Maltofer® Fol comprimés, la teneur trop élevée en fer dans le sang (hémoglobine) devrait avoir été éliminée par le moyen de tests appropriés. Les symptômes ne sont pas dus à une carence en fer. Les comprimés Maltofer® Fol n'ont pas d'effets secondaires. Votre médecin déterminera le traitement par des contrôles réguliers, par des analyses de sang et par une procédure normale et qui ne dépend pas de la coloration des selles. Si vos symptômes ne s'améliorent pas dans les deux semaines, veuillez en informer votre médecin. Le traitement par Maltofer® Fol comprimés ne doit pas être utilisé si la coloration foncée des selles, toutefois elle est inoffensive.

Quand Maltofer® Fol comprimés ne doit-il pas être utilisé?

- En cas d'hypersensibilité (allergie) ou d'intolérance au principe actif complexe d'hydroxyde de fer(III)-polymaltose et à l'acide folique ou à l'un des excipients (voir « Que contient Maltofer® Fol comprimés ? »)
- En cas d'excédent de fer dans l'organisme (par ex., dans le cas rare d'un stockage excessif du fer, qui peut provoquer une surcharge en fer des tissus)
- En cas de trouble de l'utilisation du fer (par ex. lorsque l'anémie est due à une mauvaise utilisation du fer)
- En cas d'anémie qui n'est pas due à un manque de fer (par ex. en cas d'augmentation de la dégradation de l'hémoglobine ou de carence en vitamine B12).

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de Maltofer® Fol comprimés?

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre Maltofer® Fol si vous présentez l'une des pathologies suivantes :

- infection ou tumeur,
- carence en vitamine B12. L'acide folique présent dans Maltofer® Fol peut masquer une carence en vitamine B12. Informez votre médecin ou votre pharmacien, si prenez un traitement avec l'un des médicaments suivants :
- préparation de fer injectable. Ces préparations à

4730

Maltofer® Fol
Fer (III) / Acide folique 100 mg
Comprimé boîte de 30



6 118000 331469

après le repas.

Pour éviter et traiter une carence en fer, et pour traiter une carence en fer sans anémie (carence en fer latente) ainsi que pour répondre à un besoin supérieur en acide folique :